



Le NOYERON

Voeux

En ce début d'année, les membres du conseil municipal et le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2017, une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2016 et nos souhaits de bienvenue pour les nouveaux arrivants sur la commune. Merci aux associations et aux bénévoles de la commune qui animent le village tout au long de l'année.

Assainissement

Des sondages géotechniques ont été demandés par le bureau d'étude Merlin en différents points du tracé afin de déterminer la possibilité de réaliser les conduites d'eaux usées et la roselière. Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre. La société AQU'TER a été retenue par le conseil municipal dans l'objectif de ne pas perdre plus de temps.

- L'étude géotechnique a été effectuée à l'automne et les résultats sont positifs.

- Des demandes de subventions ont été adressées fin octobre à l'Agence de l'eau et au Conseil Départemental pour financer ces travaux d'importance pour un montant TTC de 1 320 334,44 € :

Subvention Agence de l'eau
40 % 440 111,48 €.

Subvention du Conseil
Départemental (30%)
330 083,61 €.

Récupération de la TVA
216 587,66 €.

Autofinancement et/ou
emprunt de la commune
333 551,69 €.

- Pour faire suite à la décision du conseil municipal, le notaire maître DAUDE de Gap a été contacté pour finaliser l'achat du terrain des consorts PREL.

Annulation de la fête du Noyer

Suite à l'attentat terroriste perpétré à Nice le 14 juillet, la municipalité a décidé de demander au comité des fêtes d'annuler la fête cette année dans le but de respecter les trois jours de deuil national. Le conseil municipal restera vigilant afin que cette décision ne porte pas préjudice au comité des fêtes.

Mise en œuvre de la directive européenne sur les économies d'eau

Il devient nécessaire de réduire les quantités d'eau prélevées au captage en réduisant les trop-pleins chlorés. A savoir que le prélèvement est d'environ 90 000 m³ pour seulement 26 000 m³ consommés.

Pour information, les trois fontaines rejettent environ 36 m³ par jour.

Le système de remplissage des réservoirs sera revu ainsi que l'emplacement de la pompe doseuse. Des flotteurs seront placés dans chacun des réservoirs.

D'autres travaux seront programmés dans le temps.

La commune a acquis un appareil électronique doseur de chlore qui permet de contrôler la teneur en chlore.

Urbanisme

Il faut rappeler que la municipalité n'a pas renouvelé au 1^{er} janvier 2016 son Plan d'Occupation des Sols et qu'elle se trouve donc désormais soumise au Règlement National d'Urbanisme. La Direction Départementale des Territoires, qui détermine le zonage des parties constructibles de la commune vient de le modifier. La municipalité invite toutes les personnes intéressées à se renseigner en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Sécurité routière La Guinguette

Un courrier a été adressé à la Préfecture des Hautes-Alpes pour solliciter à nouveau

l'implantation d'un radar dans le hameau. Une lettre a également été envoyée au député de la circonscription et à la Sénatrice des Hautes-Alpes afin qu'ils appuient notre demande. Suite à ces démarches, le préfet a demandé à la Direction Départementale des Territoires d'instruire un dossier d'études pour l'implantation d'un radar fixe qui sera transmis avec avis très favorable à l'autorité chargée d'implanter les radars.

Fibre optique

Une réunion de travail avec les responsables de SMO PACA et l'opérateur Orange s'est tenue en présence des élus le 25 août dernier au hameau du Marthouret où doit être implantée une armoire de répartition pour amener la fibre optique. Les travaux devaient être commencés avant la fin d'année pour l'arrivée de la fibre optique en milieu d'année 2017. Depuis, la presse quotidienne régionale, a relaté que le SMO PACA va être rejoint par les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, ce qui fait craindre un glissement des financements vers le sud de la région déjà bien équipée. Une lettre a été adressée à la présidente de cet organisme pour lui faire prendre connaissance des inquiétudes des habitants.

Voici les éléments de réponse que nous venons de recevoir : Le SMO PACA THD fait appel à un maître d'œuvre et à des entreprises pour la construction du dispositif. La réception de l'ouvrage est prévue pour fin juin 2017. A ce moment-là, Orange et Provence Alpes Connect interviendront sur celui-ci et la mise en service est prévue pour fin septembre 2017.

Remplacement des menuiseries de l'ancienne école de Lacou

Six entreprises ont été contactées pour le changement des menuiseries de l'ancienne école de Lacou. Cinq entreprises ont répondu et à la suite de la réunion de la commission d'appel d'offres, c'est l'entreprise Bois et Béton de Charbillac qui a été proposée pour ces travaux d'un montant de 7 690,75 €. Le conseil municipal a entériné ce choix et les travaux ont été effectués avec diligence.

Place de Lacou

Les travaux de la Place de Lacou sont terminés. Plusieurs places de stationnement ont été délimitées et la table en bois a été remise en place. Des plantations ont été réalisées autour de la place. Un

boulodrome a également été construit.

Déchets

Les décharges de Claret et des Evarras sont réservées uniquement aux gravats et déchets végétaux. Trop souvent, l'employé communal ou les élus constatent des dépôts non autorisés. L'incivilité de certains va amener, dans un délai plus ou moins proche, à la fermeture de ces dépôts.

Noël

Des bénévoles ont réalisé la crèche dans les trois édifices religieux du Noyer.

Le père Noël a rendu visite aux enfants de la commune le samedi 17 décembre 2016.

La municipalité a décidé de renouveler son geste pour Noël auprès des personnes de plus de 80 ans présentes sur la commune.

Pour les personnes intéressées par le fichier informatique, envoyez-nous votre mail à l'adresse suivante :

mairiedunoyer@wanadoo.fr en nous indiquant votre nom. Vous recevrez la prochaine édition sur votre adresse électronique.

Rédigé par les membres de la commission communication.

Imprimé par la mairie.